

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

REPUBLIC OF CAMEROON

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

PEACE-WORK-FATHERLAND

PROGRAMME ECONOMIQUE, FINANCIER, SOCIAL ET CULTUREL DU GOUVERNEMENT POUR L'EXERCICE 2023 PRESENTE A L'ASSEMBLEE NATIONALE

PAR

SON EXCELLENCE JOSEPH DION NGUTE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

YAOUNDE, LE _____ NOVEMBRE 2022

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est un agréable devoir pour moi de prendre la parole devant la Représentation Nationale, pour décliner les grands axes du Programme Economique, Financier, Social et Culturel de l'exercice budgétaire 2023, tel que préparé par le Gouvernement, sous l'autorité du PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, SON EXCELLENCE PAUL BIYA.

Je remercie le Président de l'Assemblée Nationale pour les propos aimables qu'il a tenus à mon endroit et à celui du Gouvernement dans son ensemble.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Comme vous le savez, notre pays a considérablement été marqué, ces dernières années, par une conjoncture internationale et nationale assez défavorable, caractérisée notamment par de nombreuses crises : sanitaire, sécuritaire et alimentaire.

Au rang des chocs exogènes subis, il y a, entre autres, la hausse des prix des produits de grande consommation, en raison des incertitudes sur l'issue du conflit russo-ukrainien, ainsi que des répercussions socioéconomiques et financières de la pandémie du COVID-19, qui fort heureusement semble aujourd'hui maîtrisée.

Au plan interne, l'on a noté des soubresauts de certaines bandes armées. Cela étant, il y a lieu de relever que la situation sécuritaire dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest s'est beaucoup améliorée, grâce à la bravoure de nos valeureuses Forces de sécurité et défense, dont je tiens à saluer ici l'engagement sans faille.

Néanmoins, nous devons rester vigilants et continuer d'œuvrer tous ensemble à la matérialisation de l'Offre de paix qui a été formulée par le CHEF DE L'ETAT.

Honorables Députés,

Le Programme Economique, Financier, Social et Culturel du Gouvernement pour l'exercice budgétaire 2023 intervient donc dans un contexte international et national assez difficile.

L'économie camerounaise a su faire montre de résilience, grâce aux mesures volontaristes décidées par le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, en soutien aux ménages, dans le cadre de la lutte contre la vie chère, mais également pour accompagner le secteur privé national frappé par la crise.

Au demeurant, face aux nouveaux défis qui l'interpellent, le Gouvernement a entrepris de nombreuses réformes institutionnelles et structurelles, dont la dynamique trouve son empreinte dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, communément appelée « SND 30 ».

Dans le cadre de cette communication, je vous présenterai d'abord les activités phares réalisées par le Gouvernement au cours de l'année 2022 qui s'achève. Par la suite, je m'appesantirai sur les perspectives de l'action gouvernementale au courant de l'exercice 2023.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Compte tenu de la dégradation des perspectives économiques mondiales, l'année 2022 a été marquée par une révision à la baisse de la croissance économique, qui s'est située à 3,7% par rapport à l'estimation de 4% sous-jacente au collectif budgétaire du 02 juin 2022. Par ailleurs, la prévision de l'inflation a été revue à la hausse pour être fixée à 4,6% contre 3% initialement projetés. Cela étant, l'activité est restée dynamique, mais à un rythme modéré, étant donné que la croissance économique qui était de 3,6% en 2021 a connu une hausse de 0,1 point en 2022.

L'année 2022 a mobilisé le Gouvernement autour de plusieurs enjeux au nombre desquels figurent :

- ☐ l'opérationnalisation de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 ;
- ☐ la consolidation du processus de décentralisation ;
- ☐ le suivi-évaluation périodique de la mise en œuvre des résolutions du Grand Dialogue National ;
- ☐ l'organisation de la 33ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations de Football CAN TOTAL ENERGIES CAMEROUN 2021, qui a valu à notre pays d'être apprécié et distingué par les instances dirigeantes du football au niveau international ;
- ☐ le renforcement de la carte sanitaire;
- ☐ l'opérationnalisation des trois (3) nouvelles Universités d'Etat, respectivement dans les villes de Bertoua, d'Ebolowa et de Garoua.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Malgré le contexte économique peu favorable, le Gouvernement s'est attelé à la mise en œuvre des principales actions ayant trait notamment au renforcement de la planification stratégique et l'intensification des actions d'aménagement durable du territoire.

Un accent a également été mis sur la transformation structurelle pour l'accélération de la croissance, à travers la poursuite de l'assainissement du climat des affaires, ainsi que le suivi étroit de l'exécution des initiatives d'envergure.

L'attention du Gouvernement s'est, en outre, focalisée sur le renforcement du partenariat au développement ainsi que l'intégration régionale, à travers la négociation de nouveaux financements pour les projets de développement à hauteur de 23 milliards 500 millions de Francs CFA en prêts concessionnels, et 185 milliards 100 millions de Francs CFA en prêts non-concessionnels.

Dans la même veine, la mise en œuvre des Accords de Partenariat Economique, signés avec l'Union Européenne s'est poursuivie. Il en est de même de la stratégie d'intégration régionale du Cameroun.

Honorables Députés,

En matière de lutte contre les atteintes à la fortune publique, le Gouvernement a mené des actions de sensibilisation et de formation des contrôleurs, des ordonnateurs et gestionnaires des crédits dans plusieurs administrations, entreprises et établissements publics.

Par ailleurs, s'agissant de la systématisation de la sanction à l'encontre des gestionnaires indélégats, elle s'est traduite par l'examen de 67 affaires au cours de 17 sessions du Conseil de Discipline Budgétaire et Financière.

Dans le domaine de l'administration du territoire, le Gouvernement a mis en œuvre diverses actions en matière de libertés publiques, d'organisation du territoire, de chefferies traditionnelles, de suivi des associations et Organisations Non Gouvernementales. Des problématiques en lien avec les questions de culte et de frontières ont également été traitées.

Dans le cadre spécifique de la politique des frontières, des activités ont été menées entre les représentants de notre pays et ceux des Etats tels que le Gabon, la République Centrafricaine et le Congo.

Dans le secteur des sociétés privées de gardiennage, le Gouvernement a poursuivi la politique d'assainissement. Il est ressorti que certains établissements et sociétés privés de gardiennage ne disposent pas d'un agrément.

En matière de protection civile, plusieurs opérations d'assistance ont été conduites, sur Très Hautes Instructions du PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, notamment dans les départements de la Manyu, de la Lékié, du Logone-et-Chari et du Mayo-Danay.

Dans la même veine, le Gouvernement a encadré le retour volontaire de plusieurs familles de réfugiés centrafricains.

Dans le cadre des activités du Comité National de Démobilisation, Désarmement et Réintégration (CNDDR), plusieurs ex-combattants ont rejoint les Centres de Buea, de Bamenda et de Mora.

Des actions sont en cours pour l'aménagement des infrastructures permettant à ce Comité de mieux se déployer dans le cadre de la prise en charge des résidents.

Au plan sécuritaire, sous la Très Haute Autorité du CHEF DE L'ETAT, le Gouvernement s'est attelé à renforcer sa contribution à l'intérieur et à l'extérieur du territoire camerounais, à travers les actions phares ci-après :

- ☐ la lutte contre les menaces d'enlèvement avec demandes de rançons et vols de bétails dans les Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord ;
- ☐ la maîtrise de la violence dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- ☐ la poursuite du renforcement de la sécurité dans la zone des trois frontières (Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale) au sud du pays ;
- ☐ la contribution à la réalisation de l'option politico-stratégique de participation à la mission de l'ONU pour la stabilisation de la République Centrafricaine.

Aussi, la lutte contre l'insécurité routière a constitué une priorité ainsi que la modernisation des infrastructures notamment destinées à la Police et la Gendarmerie.

En matière de Décentralisation, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre des actions visant à approfondir ce processus et à faciliter le déploiement des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), à travers la réalisation des activités spécifiques se rapportant notamment à :

- l'élaboration des textes d'application du Code Général des CTD, dont plusieurs sont déjà signés ;
- la définition du projet intitulé « Gouvernance Locale et Communautés Résilientes », qui bénéficiera d'un financement de la Banque Mondiale à hauteur d'un montant de 184 milliards FCFA ;
- l'optimisation de la mobilisation des ressources et de la gestion financière des CTD, à travers la signature des arrêtés de répartition des Impôts Communaux Soumis à Péréquation du 1er trimestre 2022, soit 14 milliards 855 millions 715 mille 613 Francs CFA et du 2ème trimestre 2022, soit 25 milliards 850 millions 966 mille 748 Francs CFA.

Des mesures ont été prises pour permettre à la National School of Local Administration (NASLA), de former effectivement des personnels aptes à impulser le développement dans les Collectivités Territoriales Décentralisées.

En matière d'état civil, le système a été renforcé et amélioré à travers la création de 54 centres d'état civil secondaires et la nomination de 100 officiers d'état civil. Dans une perspective de facilitation, une étude a été réalisée sur l'interopérabilité entre le système de l'état civil et les autres systèmes d'identité légale au Cameroun.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Dans le domaine de la Justice, les efforts du Gouvernement se sont traduits par plusieurs réalisations majeures, notamment :

☐ la poursuite de l'informatisation du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ainsi que de certains services judiciaires au niveau du courrier central et de l'administration pénitentiaire ;

☐ la publication d'environ 350 articles et textes de lois, ainsi que de 133 décisions de justice devenues définitives sur le site Web du Ministère de la Justice.

La modernisation de la législation a également fait l'objet d'une attention particulière. Plusieurs projets de lois ont été finalisés, tandis que l'élaboration des avant-projets de textes portant sur les procédures, les professions libérales et divers Codes se poursuit.

Dans le sillage du renforcement de l'Etat de droit et de la protection des Droits de l'Homme, des Rapports ont été produits, parmi lesquels celui relatif à l'état des Droits de l'Homme au Cameroun en 2021.

L'activité juridictionnelle, pour sa part, a été marquée par le relèvement à 63% du pourcentage des affaires jugées par rapport aux affaires enrôlées en matière non répressive.

Au chapitre de la répression de la corruption, l'action des juridictions a permis au Trésor Public de recouvrer, à la date du 10 octobre 2022, une somme de 8 milliards 965 millions 162 mille 156 Francs CFA au titre de la restitution du corps du délit.

La politique pénitentiaire n'a pas été en reste. Le Gouvernement s'est attelé à l'amélioration des conditions de détention et de couverture sanitaire des détenus, ainsi qu'à la préparation à leur réinsertion sociale.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Permettez-moi à présent de dresser le bilan de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique (PLANUT) décidé par le CHEF DE L'ETAT.

Comme vous le savez, celui-ci s'articule autour des grands domaines de concentration que sont :

- l'habitat ;
- l'aménagement urbain ;
- la santé ;
- l'agriculture et l'élevage ;
- l'aménagement du territoire ;
- la sécurité ;
- les routes ; et
- l'eau ainsi que l'énergie. .

Dans la composante « habitat », les logements sociaux du PLANUT construits dans les villes d'Ebolowa, Garoua, Maroua, Ngaoundéré, Bertoua et Bafoussam sont achevés, réceptionnés et mis à la disposition de la SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC).

Concernant la composante « aménagement urbain », les travaux de réhabilitation des voiries effectués dans les villes de Yaoundé et Douala, au titre de la phase 1 sont achevés et réceptionnés depuis 2018, pour un linéaire total de 32 kilomètres 411 mètres.

Concernant la phase 2, sur les seize (16) Marchés de travaux qui ont été passés, quatorze (14) sont quasiment achevés et réceptionnés.

Pour la composante « Santé », l'on peut retenir que les travaux de réhabilitation des infrastructures et de relèvement des plateaux techniques des hôpitaux généraux de Yaoundé et de Douala sont achevés et livrés.

De même, les travaux d'exécution physique et d'installation des équipements des huit (08) Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) sont réceptionnés à Ebolowa, Bafoussam et Garoua ; et en cours d'achèvement ou de réception à Ngaoundéré, Bertoua et Maroua.

Au titre de la composante « agriculture », des études techniques et architecturales ont été réalisées pour le projet de construction et d'équipement d'un complexe de stockage et de conditionnement de 5 000 tonnes de semences de maïs dans la localité de Batchenga. Il en est de même des projets de construction de six (06) grands Marchés de ravitaillement localisés à Ngong, Mamfé, Dibombari, Gasawa, Obala et Foubot.

Par ailleurs, un accompagnement a été apporté à certaines agro-industries et organismes, en vue du renforcement et de la modernisation de leur outil de production, pour une enveloppe de 3 milliards 686 millions 616 mille 125 Francs CFA de marchés déjà contractualisés et en cours de réalisation. D'autres marchés sont en cours d'attribution pour un montant de 2 milliards 950 millions Francs CFA.

S'agissant de la composante « élevage », les travaux de la phase I relative à la construction d'une chaîne d'abattage et des entrepôts frigorifiques ont été réceptionnés. L'ouvrage est déjà exploité par la SODEPA.

La contractualisation de la phase II est en cours de finalisation. Celle-ci concerne notamment la fourniture clé en mains :

- d'un (01) Centre National de production de la semence animale et de trois (03) Centres de Relais à Louguéré, Dogba et Jakiri ;
- de deux (02) bateaux chalutiers au profit de la Mission de Développement de la Pêche Artisanale à Douala, pour la valorisation de la crevette camerounaise.

Relativement à la création des « agropoles », le coût de l'investissement global est de 2 milliards 531 millions 351 mille 736 FCFA, avec un taux d'exécution financière de 47,7%.

Pour ce qui est de la composante « aménagement du territoire », les principales activités réalisées concernent :

- l'identification de 90 mille 307 hectares de périmètres hydro-agricoles, répartis dans les Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord, dont l'aménagement est déjà effectué à 52%.
- la poursuite des travaux de construction des retenues d'eau, dont sept (07) ouvrages sont en cours de réalisation dans la Région de l'Extrême-Nord. Dans ce registre, le montant des contrats en cours s'élève à 11 milliards 652 millions 989 mille 784 Francs CFA.

S'agissant de la composante « sécurité », l'on enregistre les avancées notoires ci-après :

☐ Dans le volet Police :

- la réception provisoire de 19 Postes frontière et la finalisation en cours de 03 autres ;
- la réception provisoire de 06 Hôtels de Police et l'achèvement imminent de 05 autres infrastructures.

☐ Dans le volet Gendarmerie :

☐ la réception définitive de 16 Postes de Gendarmerie, 33 autres ayant fait l'objet de réception provisoire ;

☐ l'acquisition de 16 véhicules destinés aux Postes de Gendarmerie construits dans les villes de Yaoundé et de Douala, ainsi que l'équipement de ces Postes en matériel de bureau.

Quant à la composante « infrastructures routières », l'on peut retenir l'attribution de 21 marchés, pour un montant total de 343 milliards

674 millions 646 mille Francs CFA.

Plus spécifiquement, les travaux routiers ci-après ont été réalisées ou se poursuivent :

- MAROUA – BOGO, exécuté à 100% ;
- DOUALA – BONEPOUPA, exécuté à 52% ;
- BONEPOUPA – YABASSI, exécuté à 80% ;
- EKONDO TITI-KUMBA, exécuté à 11,5% ;
- MANDJOU – AKOKAN, exécuté à 100%.

Dans le cadre de la composante « eau », la première phase du PLANUT a permis de construire huit cents (800) forages et des adductions d'eau dans les Régions de l'Est, du Centre, de l'Extrême-Nord, de l'Adamaoua, du Sud, du Littoral, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest ; soit un taux de réalisation de 97,8%, pour un coût total de 7 milliards 869 millions F CFA.

Pour ce qui est de la phase deux du PLANUT , plus de cent quatre-vingt (180) forages ont déjà été finalisés, soit un taux de réalisation d'environ 63%.

Quant à la composante « énergie », les travaux du projet de renforcement et de stabilisation des réseaux électriques de la ville de Yaoundé, affichent un taux d'exécution global d'environ 77,65%.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

La mise en œuvre des autres politiques publiques sectorielles, tout au long de l'exercice 2022 qui s'achève, a permis au Gouvernement de relever d'importants défis.

Dans le secteur de l'électricité, les faits marquants à relever sont:

- la mise en service de la mini-centrale hydroélectrique de Mbakaou carrière d'une capacité de 1,4 Mégawatts (MW) ;
- l'opérationnalisation du barrage hydroélectrique de Mekin d'une capacité de 15 Mégawatts (MW) ;
- la mise sous tension de la ligne de 225 Kilovolts (KV) entre Nkongsamba et Bafoussam, ainsi que de son poste de transformation à Bafoussam ;
- la mise en service des centrales photovoltaïques modulaires de 15 Mégawatts (MW) à Guider.

En ce qui concerne le segment production de l'électricité, le Gouvernement a tout aussi réalisé et poursuivi de nombreux projets portant sur les lignes de transport de l'énergie électrique.

Dans le segment des produits pétroliers et du gaz, le Gouvernement a veillé à l'approvisionnement régulier du marché, en dépit des contraintes induites par la hausse du prix desdits produits à l'international.

Dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement liquide, les actions phares menées par le Gouvernement concernent, notamment :

- le Projet d'Alimentation en Eau Potable de la Ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS), qui enregistre un taux d'exécution physique global de 91,8% ;
- le Projet de construction, réhabilitation et extension des systèmes d'approvisionnement en eau potable dans 52 centres, dont les travaux sont achevés.

Diverses initiatives sont par ailleurs en cours de formalisation pour améliorer la desserte en eau potable dans des villes secondaires et en milieu rural.

Dans le secteur des Travaux Publics, des résultats significatifs sont enregistrés, tant en ce qui concerne l'entretien que la construction des routes nouvelles.

A titre d'illustrations, nous pouvons relever les axes suivants :

- Nsimalen-Mbalmayo-Ebolowa : 87 Km ;
- Mengong-Sangmelima : 74 Km ;
- Bonepoupa-Yabassi : 51,3 Km ;
- Tonga-Bafoussam-Babadjou: 110 Km ;
- Melong-Bangem : 16 Km ;
- Mandjou-Akokan : 45 Km ;

- Akokan-Batouri : 45 Km ;
- Lena-Tibati-Ngatt : 167 Km ;
- Nding-Mbgaba : 40 Km ;
- Galim-Bamendjing-Foumbot-Bangante : 47 Km.

D'une manière générale, les projets exécutés par le Gouvernement ont permis d'enregistrer les avancées suivantes :

- ☐ le bitumage de 395 Km de nouvelles routes ;
- ☐ la réhabilitation de 218 Km de routes ;
- ☐ la construction de 700 mètres linéaires d'ouvrages d'art et de 04 bacs de franchissement ;
- ☐ l'entretien de 378 Km de routes bitumées et de 432 Km de routes en terre.

Dans le secteur de l'habitat, des actions ont été mises en œuvre pour améliorer les conditions de vie en milieu urbain. Il s'agit entre autres de :

- ☐ la construction de 120 logements à Yaoundé et Douala ;
- ☐ l'aménagement de 69 mille 600 mètres carrés de parcelles constructibles, dans les villes de Bafoussam et de Bangou, ainsi que de 3000 mètres linéaires de trottoir à Bertoua ;
- ☐ la construction de 258 points lumineux à Kon-Yambetta, Maroua, Nkongsamba, Bonaléa, Limbe et Elig-Mfomo.

En outre, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre du Programme de développement des infrastructures de transport urbain et de mobilité durable.

Dans le domaine des Transports, les réalisations saillantes du Gouvernement ont porté sur :

- o l'acquisition de 05 radars semi-portatifs;
- o la construction des Centres Directeurs des Opérations d'Urgence des aéroports internationaux de Garoua et de Maroua;
- o l'accompagnement et le renforcement des capacités opérationnelles de la compagnie nationale CamairCo ;
- o l'achèvement du processus de certification de l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen;
- o la poursuite des travaux d'extension du Port Autonome de Kribi ;
- o la modernisation des infrastructures et installations portuaires au Port Autonome de Douala ;
- o l'achèvement des études d'Avant-Projet Sommaire, en vue du renouvellement de la ligne ferroviaire Douala-Yaoundé.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Dans le secteur des Postes et Télécommunications, le Gouvernement a déployé les activités suivantes :

- l'assainissement du secteur postal, par la répression des opérateurs exerçant en marge de la réglementation ;
- la poursuite de la restructuration de la CAMPOST, à travers la signature d'un Contrat plan avec l'Etat ;
- la réhabilitation en cours des infrastructures de télécommunications et TIC dans les zones sinistrées des Régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord, à travers notamment le lancement d'une étude en vue de la reconstruction de 1 500 Km de fibre optique ;
- la pose de 1000 km de fibre optique dans les Région du Sud et de l'Est ;
- le développement et le renforcement des outils techniques de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité.

Dans le domaine de la recherche Scientifique et de l'innovation technologique, la conjoncture internationale marquée notamment par la raréfaction et la hausse des prix du blé a remis au goût du jour la nécessité, pour notre pays, de développer des capacités endogènes de production de cette denrée, en s'appuyant sur l'expertise de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD).

C'est le lieu de relever qu'une importante subvention de 10 milliards de Francs, au titre l'année 2022, a été alloué à l'IRAD par le CHEF DE L'ETAT, pour le développement de la production locale de blé, afin de limiter la forte dépendance de notre économie et son exposition aux chocs exogènes.

Au demeurant, dans le registre des activités de recherche qui ont été réalisées par le Gouvernement, nous pouvons évoquer :

- l'identification de 70 innovations dans les domaines de la médecine traditionnelle et celui de l'artisanat ;
- la constitution d'une banque génétique de 8 variétés de manioc à la Station polyvalente IRAD - Njombé ;
- la production de 4 millions 281 mille graines pré-germées de palmier à huile dans la Station Spécialisée de Recherche de La Dibamba ;
- le dégazage et la sécurisation des lacs Nyos et Monoun.

Dans le secteur des mines, de l'industrie et du développement technologique, les principales réalisations ont essentiellement porté sur la valorisation des ressources minières et géologiques, la diversification et l'amélioration de la compétitivité des filières industrielles, ainsi que la valorisation des inventions, innovations technologiques et actifs de la propriété intellectuelle.

En ce qui concerne le Commerce, le Gouvernement a notamment veillé à l'approvisionnement du marché en produits de première nécessité, dans le cadre d'une politique conciliant la nécessité de préservation du

tissu industriel local avec l'exigence de protection du consommateur. Il a également été question de soutenir les exportations en diversifiant les débouchés.

Dans le secteur des Petites et Moyennes Entreprises, l'on a enregistré la création de 6 mille 100 entreprises, ayant généré plus de 10 mille emplois directs. Le Gouvernement a apporté des appuis aux micro-projets générateurs de revenus, à hauteur de 700 millions de Francs CFA, au bénéfice de 122 Communes. Dans le même sillage, les conditions ont été mises en place pour l'enregistrement de 4 mille 400 artisans dans le cadre de la migration des unités de production informelles vers le secteur formel.

Les activités réalisées dans le secteur du Tourisme et des Loisirs ont contribué à promouvoir la destination Cameroun et à valoriser son potentiel touristique.

Dans cette logique, il y a lieu de relever au rang des actions majeures, la tenue de plusieurs foires, festivals et salons en vue de dynamiser le tourisme intérieur.

Sur la scène internationale, le Cameroun a eu l'occasion de présenter ses potentialités touristiques à la foire EXPO DUBAÏ 2022 ainsi qu'au Sommet Mondial sur le tourisme à Sorrento en Italie.

Des investissements ont également été réalisés dans ce secteur, notamment dans les localités de Bangou, Bindiki, Pette, Fundong et Bamusso.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

En matière Domaniale, Cadastrale et Foncière, des activités ont été menées en vue d'assurer une visibilité sur le processus d'accès à la terre ainsi que sur la gestion des biens de l'Etat.

De manière globale, les données enregistrées font provisoirement état du traitement de 258 dossiers de visa ; 310 demandes de concessions provisoires ; 115 demandes de concessions définitives et 02 demandes de baux sur le domaine national. En outre, 10 mille 103 Titres Fonciers ont été établis.

Quant aux recettes domaniales générées et recouvrées, à date, elles s'élèvent à 7 milliards 232 millions 226 mille 570 Francs CFA, soit un taux de réalisation de 101.76%

Dans le secteur de l'agriculture, nos efforts ont été concentrés sur la fourniture des semences, plants améliorés, engrais et pesticides aux producteurs, de même que sur la réalisation de plusieurs projets d'envergure en lien avec la mise en œuvre de la politique d'import-substitution prescrite par le CHEF DE L'ETAT.

Il convient ainsi d'annoncer la production de :

- 2 millions 425 mille 474 tonnes de maïs ;
- 352 mille 948 tonnes de riz paddy ;
- un (01) million 52 mille 845 tonnes de Mil/Sorgho ;
- 6 millions 24 mille 574 tonnes de manioc ;
- 4 millions 657 mille 74 tonnes de banane plantain.

Il y'a lieu de mentionner également la production de :

- ☒ 370 mille 257 tonnes de cacao ;
- ☒ 6 mille 386 tonnes de café arabica et 31 mille 661 tonnes de café robusta ;
- ☒ 36 mille 170 tonnes de caoutchouc ;
- ☒ 359 mille 680 tonnes de coton graine et 147 mille 469 tonnes de coton fibre ;
- ☒ 196 mille 192 tonnes de banane ;
- ☒ 180 mille 337 tonnes d'huile de palme.

En matière d'élevage et de développement des industries animales, les efforts consentis par le Gouvernement ont permis de produire 206 mille 821 tonnes de viande, contre 194 mille 564 tonnes pour la même période en 2021, soit une augmentation de 6%. Il s'agit d'un chiffre cumulant les viandes bovine, porcine ainsi que la volaille.

Nous avons également enregistré une augmentation de l'ordre de 13% dans la production de poissons, laquelle est passée à 169 mille 740 tonnes en 2022, contre 150 mille 826 tonnes pour la même période en 2021, soit une variation de 13%.

Dans le secteur des forêts, le marché local a été approvisionné à hauteur de 2 millions 71 mille 150 mètres cubes de bois débité légal, d'une part, et 5 mille 241 tonnes de produits forestiers non ligneux, d'autre part.

S'agissant des aires protégées, une superficie de 97 mille 480 hectares a été aménagée.

En matière d'environnement, l'action du Gouvernement a essentiellement porté sur la restauration de la nature, la lutte contre les changements climatiques, la gestion durable de la biodiversité, la lutte contre les changements climatiques, ainsi que sur l'accompagnement institutionnel.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

En matière de Communication, une attention particulière a été accordée à la couverture médiatique de la CAN TOTAL ENERGIES CAMEROUN 2021, à travers la production du signal TV international par la CRTV, avec pour préalable l'acquisition des équipements et matériels y afférents conformément aux cahiers de charges de la CAF.

Un point d'honneur a également été mis sur la Communication Gouvernementale, afin d'éclairer l'opinion publique sur les actions engagées, conformément aux Très Hautes Prescriptions du CHEF DE L'ETAT, pour répondre aux préoccupations structurelles ou conjoncturelles.

Dans le secteur des arts et de la culture, les principales activités réalisées ont contribué à la conservation de l'art et de la culture camerounaise, ainsi qu'au renforcement de l'appareil de production des biens et services y relatifs.

Dans ce sillage, un important lobbying a été effectué, en vue de l'inscription dans la Liste Représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité, de l'élément NGUON

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Dans le secteur de l'Education de Base, le Gouvernement s'est appesanti sur la réalisation des actions concourant au développement du préscolaire, à l'universalisation du Cycle primaire et au renforcement de l'alphabétisation. Il en est ainsi de :

- la construction et l'équipement de 08 salles de classe dans les écoles maternelles en zones rurales, ainsi que de 30 blocs maternelles ;
- la construction de 10 Centres préscolaires communautaires ;
- la réhabilitation de 21 blocs maternels.
- la construction de 2 mille 766 salles de classe ;
- la construction de 92 blocs latrines et 42 clôtures ;
- la fabrication de 24 mille 320 tables bancs ;
- la réhabilitation de 96 écoles primaires publiques ;
- la formation de 26 mille enseignants des écoles primaires ;
- la distribution gratuite de 2 millions 972 mille 613 manuels scolaires essentiels aux élèves dans les écoles primaires publiques ;
- la distribution de 2 mille 400 Kits scolaires aux jeunes filles, ainsi que de 720 Bourses d'excellence scolaire dans les écoles primaires ;
- la poursuite du recrutement de 3 mille enseignants dans les écoles primaires publiques ;
- la construction des Centres d'Education de Base Non Formelle.

Au demeurant, le Gouvernement a également octroyé des subventions à 12 mille écoles primaires publiques et œuvré à l'amélioration des conditions de travail des personnels, à travers notamment la construction de 178 logements pour enseignants en zones rurales.

Dans le secteur de l'Enseignement Secondaire les réalisations les plus significatives menées par le Gouvernement sont les suivantes :

- la création de 28 établissements secondaires public et l'ouverture de 39 autres ;
- l'octroi de 174 autorisations de création d'établissements scolaires privés, ainsi que de 130 autorisations d'ouverture ;
- l'équipement en kits solaires de 130 établissements scolaires dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Centre, de l'Est, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- le développement de l'enseignement à distance, à travers notamment la production en ligne de 5 mille 500 ressources pédagogiques, la distribution de 6 mille 500 tablettes aux établissements scolaires et l'organisation de 1 718 révisions en ligne au profit de 86 mille apprenants ;

- la construction et l'équipement des Lycées Techniques et Professionnels Agricoles de Yagoua et de Lagdo ;
- la création ou la transformation de 20 établissements scolaires bilingues.

Dans l'Enseignement Supérieur, le principal fait marquant est la création par le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE de trois (03) nouvelles universités d'Etat à savoir l'Université de Garoua ; l'Université de Bertoua et l'Université d'Ebolowa. Celles-ci sont opérationnelles depuis la rentrée académique 2022/2023.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

En matière de Santé Publique, plusieurs avancées ont été enregistrées, concernant la prévention de la maladie, la promotion de la santé et de la nutrition, le renforcement du système de santé, ainsi que la prise en charge des cas.

Au rang des activités réalisées, nous pouvons mentionner :

- la distribution de 289 mille 641 moustiquaires imprégnées aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 05 ans ;
- la couverture vaccinale de 95% pour le premier tour, des enfants de 0 à 59 mois, contre la Polio, soit 5 millions 893 mille 218 enfants ;
- la couverture vaccinale de 11% de jeunes filles contre le Human Papilloma Virus, responsable des cancers du col de l'utérus ;
- l'administration de vaccins à 2 millions 4 mille 645 cibles dans le cadre de la riposte contre le Choléra ;
- la mise sous traitement Anti Retro Viraux de 8 mille 104 femmes enceintes ;
- la prise en charge de 350 personnes atteintes d'une maladie mentale et en errance.

Dans le secteur de la fonction publique et de la réforme administrative, les activités menées ont porté sur

- la poursuite de la mise à jour de la cartographie des postes de travail, ce qui a permis d'enrôler 223 mille 127 agents publics, au 1er septembre 2022 ;
- la planification et la programmation des besoins en ressources humaines des services de l'Etat à court, moyen et long termes. Les recrutements effectués sur le dernier quinquennat ont créé 40 mille 714 emplois, pour une incidence financière de 3 milliards 224 millions 55 mille Francs CFA ;

Il a également été procédé à :

- l'immatriculation de 13 mille 486 personnels de l'Etat ;
- la poursuite de l'intégration des enseignants contractuels, soit 6 mille 736 en 2022 ;

- la régularisation de la situation des ex-temporaires, soit au total 12 mille 362 personnels dans quatre administrations.

Dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle, l'activité gouvernementale a tout aussi permis d'enregistrer des résultats encourageants.

S'agissant de la promotion de l'emploi décent et de l'insertion professionnelle, l'on note la création de 89 mille emplois au premier semestre.

Relativement au développement des compétences, il convient d'indiquer qu'au titre des activités de formation, 274 structures publiques et privées ont participé à la formation de 8 mille 878 apprenants.

Dans le registre du Travail et de la Sécurité Sociale, les travaux se poursuivent en vue de l'extension de la couverture sociale aux travailleurs domestiques.

Par ailleurs, il a été procédé à l'immatriculation de 54 mille nouveaux assurés, dont 17 mille 570 assurés volontaires et 36 mille 430 assurés obligatoires, grâce à l'implémentation de la dématérialisation des procédures.

En matière de Jeunesse et d'Education Civique, la performance de l'action gouvernementale peut s'apprécier à l'aune des avancées enregistrées dans le cadre de l'éducation civique, du volontariat et de l'insertion socio-économique des jeunes.

En matière de Promotion de la Femme et de la Famille, les principales activités réalisées par le Gouvernement portent sur la formation des femmes et des filles à la conduite des activités génératrices de revenus et leur accompagnement à l'insertion socio-économique. Il s'est également agi de se déployer pour la lutte contre les violences basées sur le genre, l'accompagnement des familles dans l'enregistrement des naissances et la mobilisation communautaire pour la promotion de la paix, du vivre ensemble et l'usage responsable des réseaux sociaux.

Dans le domaine des affaires sociales, les initiatives mises en œuvre par le Gouvernement peuvent s'apprécier au travers de l'accompagnement psychosocial octroyé aux enfants victimes de négligence, l'assistance accordée aux mineurs en danger moral ainsi que la prise en charge des personnes déplacées internes et réfugiées.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Après cette revue générale des politiques publiques menées par le Gouvernement en 2022, je m'en vais à présent donner, dans ses grandes lignes, la substance du Programme que le Gouvernement voudrait exécuter au courant de l'exercice 2023.

Ainsi, en matière de protection de la fortune publique, les pouvoirs publics vont mettre l'accent sur la conduite des missions d'audits thématiques, ainsi que sur l'évaluation de certains Projets et Programmes sectoriels.

Dans le domaine des marchés publics, le Gouvernement va poursuivre les activités de contrôle de la passation et de l'exécution des marchés publics, à travers la systématisation des missions de contrôle et le renforcement des moyens d'actions des Commissions et organes compétents.

En outre, un accent particulier sera mis sur l'instruction des affaires relatives au Contentieux des marchés Publics, ainsi que sur la gestion optimale des recours, afin de garantir un climat des affaires serein.

Dans le domaine de la justice, les principales actions projetées par le Gouvernement concernent le recrutement de près de 2 mille 500 personnels par concours direct, en vue du renforcement des capacités opérationnelles des prisons. Il sera également question de finaliser l'informatisation des services judiciaires, d'affiner les avant-projets de lois en cours d'élaboration et d'optimiser le processus de défense des intérêts de l'Etat en justice.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Dans le cadre de l'administration territoriale, le Gouvernement envisage de mettre en œuvre les initiatives ci-après :

- l'organisation des missions conjointes de reconnaissance et d'évaluation de la frontière avec les pays voisins ;
- la mise en œuvre de l'assistance humanitaire pour les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, avec un renforcement des mécanismes de suivi-évaluation ;
- la poursuite des négociations et des diligences dans le cadre des opérations de retour volontaire des réfugiés installés au Cameroun, d'une part, et des réfugiés camerounais installés au Tchad et au Nigéria, d'autre part.

Les perspectives du Gouvernement en matière de décentralisation et de développement local portent quant à elles sur :

- la finalisation de l'élaboration des textes d'application restants du Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- la formation desdites Collectivités sur les questions d'identification et d'exploitation des potentialités locales, en vue de la construction des chaînes de valeur au niveau local et d'en faire des pôles de développement ;
- l'évaluation et le suivi du processus d'élaboration des Plans Régionaux de Développement ;
- la réforme du cadre réglementaire du contrat-plan Etat-Région et Etat-Commune ;
- la poursuite de l'informatisation de l'état civil.

Au plan sécuritaire, l'action du Gouvernement, conformément aux Directives permanentes du CHEF DE L'ETAT, s'attèlera à :

- la préservation de l'intégrité du territoire et la sécurisation des frontières ;
- la modernisation des infrastructures et équipements aussi bien pour la Police que pour la Gendarmerie ;
- la conduite des opérations de sécurité routière.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

La mise en œuvre des autres politiques publiques sectorielles va également se poursuivre, dans la perspective de la consolidation des acquis et de l'amélioration continue du service public rendu aux citoyens.

Dans le secteur des travaux publics, l'accent sera mis sur la finalisation et la réception des chantiers en cours d'exécution.

Dans cette optique les projets routiers à réceptionner en 2023 sont notamment :

- Mbama-Messamena : 43 Km ;
- Yoko-Lena : 25,6 Km ;
- Lot n°1 de la route dite de désenclavement du bassin agricole de l'Ouest en trois sections : 52,94 Km ;
- Huit (08) projets du PLANUT, d'un linéaire cumulé de 260,26 Km ;
- Pont sur le Mayo Pintchoumba, d'une longueur de 62,4 mètres ;
- Pont sur le fleuve Moungo, d'une longueur de 54 mètres ;
- Pont sur le Mayo Limani, d'une longueur de 120 mètres ;
- l'ancien Pont sur le Wouri, dans sa formule réhabilitée, d'une longueur de 720 mètres.

Par ailleurs, le Gouvernement envisage également de démarrer les travaux routiers prioritaires ci-après :

- ☐ Voie expresse Lolabé (Port de Kribi) – Campo : 39 Km ;
- ☐ Ebolowa – Akom II – Kribi : 179,28 Km ;
- ☐ Section Olounou-Oveng de la route Olounou-Oveng-Frontière Gabon: 70 Km;
- ☐ Section Bogou-Pouss de la route Maroua-Bogou-Pouss : 93 Km ;
- ☐ Fébadi-Béka Goto-Léwa-Likok : 145 Km ;
- ☐ Ring Road : 280 Km.

Un intérêt sera aussi accordé à la réhabilitation des routes telles que :

- ☐ Mora-Dabanga-Kousséri : 205 Km ;
- ☐ Edéa-Kribi : 94,29 Km ;
- ☐ Magada-Guidiguis-Yagoua : 136,84 Km ;
- ☐ Maroua-Moutourwa : 43,30 Km.

Dans le secteur de l'habitat et du développement urbain, le Gouvernement va se focaliser sur la mise en œuvre des actions ci-après :

- ☐ la réhabilitation, l'entretien ou la construction de 138 Km de voiries ;
- ☐ le démarrage des travaux de voiries des villes de Maroua et de Bamenda, dans le cadre du C2D Urbain Capitales Régionales 2 ;
- ☐ la construction de 250 logements à Douala et à Yaoundé et des infrastructures d'approche et connexes auxdits logements ;
- ☐ l'aménagement d'une base industrielle et la construction de 100 logements dans le cadre du projet PIZZAROTI.

Dans le secteur de l'Eau et de l'Energie, le Gouvernement voudrait imprimer une dynamique d'accélération, en vue de la finalisation progressive des grands chantiers en cours dans les différents segments concernés.

A cet effet, un accent particulier sera mis sur les actions suivantes :

- ☐ dans le domaine de l'électricité :
 - la finalisation des travaux de la ligne d'évacuation et des postes pour permettre l'introduction totale dans le réseau, de la puissance de l'aménagement hydroélectrique de Memvé'ele ;
 - la mise en service de l'usine de pied de Lom Pangar et sa ligne d'évacuation.
- ☐ Dans le domaine des produits pétroliers et du gaz, il sera question d'augmenter les capacités de stockage de ces produits, à travers la construction de nouveaux bacs ;
- ☐ Dans le domaine des énergies renouvelables, il s'agira de mettre en place un programme de développement de la micro-hydroélectricité ;
- ☐ Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement liquide, une attention sera accordée à l'achèvement du Projet d'Adduction d'Eau Potable de la Ville de Yaoundé à partir de la Sanaga (PAEPYS), ainsi qu'aux projets relevant du PLANUT.

Dans le secteur des transports, le Gouvernement va s'investir dans la mise en œuvre des actions prioritaires ci-après :

- la réhabilitation des aéroports de Bertoua, de Tiko et de Kribi ;
- l'achèvement des travaux de construction du Centre de formation et du Centre de recherche et sauvetage de Yaoundé;
- la mise en place du plan de restructuration de la compagnie aérienne nationale Camair Co. ;
- la poursuite des travaux de construction du Port en eau profonde de Kribi (phase II), ainsi que l'aménagement d'une zone économique ;
- l'élaboration du schéma directeur météorologique.

Les activités projetées dans le secteur des postes et télécommunications concernent prioritairement :

- la mise en exploitation du Centre National de Développement de l'Economie Numérique ;
- la poursuite de la réhabilitation des infrastructures des télécommunications et TIC dans les zones sinistrées de l'Extrême-Nord, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Le Gouvernement entend par ailleurs optimiser la mise en œuvre de la politique d'import-substitution prescrite par le CHEF DE L'ETAT, afin de réduire la dépendance de notre pays aux importations des produits agroalimentaires et halieutiques que nous pouvons produire localement.

Cela suppose un changement radical de paradigme, tant dans notre structure de production agroindustrielle, que dans nos habitudes quotidiennes de consommations qui devront désormais privilégier les produits « made in Cameroon ».

Pour inverser la tendance, les priorités du Gouvernement porteront, dans le secteur de l'agriculture et du développement durable, sur les actions ci-après :

- la mise en place d'un accompagnement spécifique des acteurs des moyennes et grandes exploitations agricoles ;
- la poursuite de l'aménagement et du désenclavement des bassins de production, ainsi que le développement et la modernisation des infrastructures et équipements de production, de transformation et de commercialisation des produits divers ;
- la densification du programme d'aménagement des périmètres hydroagricoles dans les Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord ;
- l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières agricoles.

Dans le secteur de l'élevage, des pêches et des industries animales, le Gouvernement entend intensifier la mise en œuvre des activités ci-après :

- le lancement d'un Programme national de développement laitier ;
- le démarrage du projet d'appui au développement de l'entrepreneuriat aquacole ;
- l'octroi des appuis en équipements aux pêcheurs artisans.

Dans le secteur des forêts et de la faune, l'accent sera mis, entres autres, sur les actions ci-après :

- ☐ la diminution du taux de déforestation ;
- ☐ le suivi, la matérialisation et l'immatriculation des aires protégées.

Dans le secteur des mines, de l'industrie et du développement technologique, les efforts du Gouvernement seront articulés autour de :

- ☐ la mise en place de la Zone Economique Spéciale pour la transformation du bois à Edéa ;
- ☐ la poursuite de la mise en œuvre des plans de restructuration de la CICAM et d'ALUCAM ;
- ☐ l'appui au développement du commerce équitable dans la valorisation des produits de terroir de qualité liée à l'origine.

En matière de commerce, les activités à mener par le Gouvernement porteront sur l'accompagnement des entreprises à l'arrimage aux exigences des marchés à l'exportation. Il sera, en outre, question de renforcer la surveillance du marché local, à travers le déploiement permanent, sur toute l'étendue du territoire national, des Brigades des Contrôles et de la Répression des Fraudes.

Concernant les petites et moyennes entreprises, l'économie sociale et l'artisanat, le Gouvernement s'appesantira sur le processus de migration des unités de production informelles vers le secteur formel.

Dans le secteur du Tourisme et des Loisirs, l'accent sera mis sur la poursuite des travaux de réhabilitation et/ou d'extension de certaines infrastructures, en intensifiant par ailleurs la promotion du tourisme récepteur et du tourisme interne.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

En matière d'éducation de base le Gouvernement projette la mise en œuvre des activités ci-après :

- la formation de 6 mille enseignants et de 150 animateurs ;
- la construction de 10 Centres Préscolaires Communautaires ; 21 blocs maternels ; 10 salles de classe dans les écoles maternelles ; 15 blocs latrines ;
- la construction de plus de 2 mille 766 salles de classe dans le primaire ainsi que de 100 blocs latrines et de 42 clôtures ;
- la poursuite de la distribution gratuite de 2 millions 972 mille 613 manuels scolaires essentiels.

Dans le secteur des enseignements secondaires, le Gouvernement œuvrera à :

- ☐ la construction de 45 blocs constitués chacun de 03 salles de classe et de 02 bureaux ;
- ☐ l'attribution d'une subvention aux établissements privés pour un montant global de 2,5 milliards de Francs CFA ;
- ☐ la mise en place des Lycées professionnels des métiers de Nsam, Maroua, Ekounou, Douala et Ombe ;
- ☐ la poursuite de la prévention et de la lutte contre la consommation des drogues en milieu scolaire.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, le Gouvernement entend poursuivre l'intensification des activités visant à promouvoir l'assurance-qualité dans les Universités publiques et privées, la professionnalisation et la digitalisation des enseignements universitaires, ainsi que la consolidation de l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur.

S'agissant des trois nouvelles Universités respectivement mises en place à Ebolowa, Bertoua et Garoua, les diligences vont se poursuivre pour les doter d'un patrimoine foncier et des infrastructures.

Dans le domaine de la recherche scientifique et de l'innovation les perspectives tracées par le Gouvernement visent, notamment :

- la poursuite des activités de recherche sur les variétés de blé adaptées aux différentes écologies de notre pays, notamment celles tolérantes aux sols acides et résistantes aux bio-agresseurs ;
- la production de cent (100) feuilles de la carte topographique de base du Cameroun à l'échelle 1/25 000 ;
- la mise en place d'une unité industrielle de valorisation des briques cuites et carreaux à Douala ;
- la mise en fonctionnement optimal de l'Unité de production des médicaments essentiels et à base des plantes, ainsi que l'Unité de production des réactifs d'hématologie et de biochimie .

En matière d'emploi et de formation professionnelle, le Gouvernement entend atteindre le cap de trois cent cinquante mille (350 000) emplois ciblés, grâce à la mise en œuvre de divers Programmes.

En matière de travail et de la sécurité sociale, l'objectif est de réaliser une étude de faisabilité de la mise en place d'une Caisse Nationale des Personnels de l'Etat. Aussi, la promotion de la mutualité en matière de sécurité sociale sera privilégiée.

En guise de perspectives dans le domaine de la fonction publique et de réforme administrative, le Gouvernement s'attèlera notamment à :

- la poursuite de la maîtrise des effectifs et de la masse salariale, à travers l'Opération d'Assainissement du Fichier Solde et Personnels de l'Etat ;
- l'arrimage des corps de métiers de l'Administration publique aux objectifs de la SND 30.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Les perspectives du Gouvernement en matière de santé publique s'articulent autour des actions prioritaires suivantes :

- ☐ la mise en service des Centres Hospitaliers Régionaux de Bertoua, Maroua et la reprise des travaux de construction de ceux de Bamenda et de Buea ;
- ☐ le renforcement de la prise en charge en urgence dans les formations sanitaires, ainsi que de la gestion des épidémies et évènements de santé publique ;
- ☐ le développement des capacités pharmaceutiques locales et de la médecine traditionnelle ;
- ☐ le renforcement de la prise en charge en santé mentale et des addictions.

En matière de Jeunesse et d'Education Civique, le Gouvernement entend accélérer la mise en œuvre du Plan Triennal Spécial Jeunes, décidé par le CHEF DE L'ETAT.

Il sera également question de mobiliser l'accompagnement nécessaire au plein épanouissement socioéconomique des jeunes, ainsi qu'à leur réarmement moral et civique.

Dans le secteur des arts et de la culture, la priorité sera accordée à la reconstitution de la mémoire collective nationale, au développement et à la valorisation de la production des biens et services culturels.

Dans le domaine de la communication, le Gouvernement va s'atteler à la poursuite du projet de réhabilitation technique de la CRTV et la relance du projet de démarrage de la TNT dans le cadre d'une gestion intégrée. Il sera également question de redimensionner ce projet et, surtout, de rechercher les financements nécessaires à sa mise en œuvre.

Dans le secteur des affaires sociales, la priorité sera accordée à la mise en œuvre des actions visant :

- le renforcement de la lutte contre le phénomène des enfants de la rue et la resocialisation des enfants retirés des rues des grandes métropoles ;
- l'amélioration de la protection sociale des personnes socialement vulnérables ;
- la poursuite de la mise en œuvre du projet d'informatisation de la Carte Nationale d'Invalidité ;
- le parachèvement des travaux de construction et d'équipement de l'Institution Camerounaise de l'Enfance de Maroua.

Dans le cadre de la promotion de la femme et de la famille, un accent particulier sera mis par le Gouvernement sur les actions ci-après :

- l'appui à l'insertion professionnelle des femmes et des filles formées dans les Unités Techniques Spécialisées ;
- le soutien à la résilience socio-économique des femmes vivant en milieu rural face aux crises et aux effets négatifs du changement climatique ;
- l'opérationnalisation de la ligne d'assistance aux enfants en difficultés ou en danger.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Le Programme économique, financier et culturel du Gouvernement pour l'exercice 2023 est orienté vers le maintien de la consolidation budgétaire visant à assurer à l'Etat des perspectives saines, compatibles avec un niveau d'endettement soutenable et garantissant la viabilité financière de son programme de dépenses.

Il s'inscrit également dans la lignée stratégique de la transformation structurelle de l'économie visée par la SND 30, en mettant l'accent sur la priorisation des interventions de l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques.

En outre, ce Programme recherche une cohérence avec les orientations du Programme Économique et Financier conclu avec le Fonds Monétaire International (FMI). Bien plus, il prend en compte les évolutions contemporaines du contexte socioéconomique et politique dans lequel évolue le Cameroun.

Dans cette perspective, le projet de budget de l'exercice 2023 repose sur certains éléments de cadrage macroéconomiques.

Au plan international, la croissance économique mondiale devrait continuer à ralentir pour s'établir à 2,7%, dont 1,1% dans les pays avancés et 3,7% dans les pays émergents et en développement. En Afrique subsaharienne, la croissance de 2023 est projetée à 3,7% comme en 2022.

Elle va continuer à s'accélérer dans la CEMAC, mais à un rythme modéré, pour s'établir à 3,4%, selon les perspectives économiques régionales du FMI.

S'agissant des prix, l'inflation mondiale devrait diminuer à 6,5% en 2023, dont 4,4% pour les pays avancés et 8,1% pour les pays émergents et en développement, en lien avec les politiques monétaires désinflationnistes mises en place par les banques centrales.

Cette diminution est également projetée en Afrique subsaharienne, ainsi que dans la CEMAC avec un taux d'inflation qui s'établirait respectivement à 11,9% et 3,3% en 2023.

Le cours mondial du pétrole devrait baisser à 85,5 dollars US en 2023, après l'envolée observée en 2022 du fait de la crise russo-ukrainienne, où il s'établirait à 98,2 dollars US le baril, contre 69,4 dollars US en 2021.

Au plan national, les projections macroéconomiques tablent sur une croissance de 4,2%, sous l'hypothèse de la poursuite de la consolidation de la reprise économique entamée en 2021, et dans la perspective du retour progressif de l'économie à son sentier de croissance d'avant la crise du Covid-19.

Dans le secteur pétrolier et gazier en particulier, l'on observerait une contraction de l'activité en 2023 par rapport à 2022.

S'agissant des prix, l'inflation est projetée à 3% en 2023, partant d'un niveau estimé de 4,6% en 2022, soit dans la limite du seuil de convergence de la CEMAC.

En tout état de cause, les perspectives économiques nationales restent tributaires des incertitudes inhérentes à la durée du conflit en Europe de l'Est.

Au regard de ces hypothèses macroéconomiques, le budget de l'Etat pour l'exercice 2023 s'équilibre en ressources et en emplois à la somme de 6 mille 345 milliards 100 millions de Francs CFA.

Il est décomposé ainsi qu'il suit :

- ☐ 6 mille 274 milliards 800 millions de Francs CFA, au titre du budget général ;
- ☐ 70 milliards 300 millions de Francs CFA, pour les Comptes d'Affectation Spéciale.

Telle est l'économie générale du Programme économique, financier social et culturel que le Gouvernement voudrait mettre en œuvre au cours de l'exercice 2023, pour lequel il sollicite l'approbation de l'Auguste Chambre.

Je vous remercie de votre bienveillante attention. /-